

ALLIÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE MIEUX-ÊTRE DES COLLECTIVITÉS

Expérience innovante de partenariat entre l'économie sociale et le monde municipal

L'économie sociale, j'achète! est un projet-pilote qui a pour but d'accroître les relations d'affaires entre les entreprises d'économie sociale (EÉS) et les institutions publiques montréalaises. Coordonné par le Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM), comité-conseil de la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, il mobilise 26 EÉS et six institutions publiques montréalaises. Ce projet s'inscrit dans le cadre des *Initiatives pour développer l'achat public auprès des entreprises collectives* du gouvernement du Québec, également déployées sous le thème *L'économie sociale, j'achète!*

MONTRÉAL L'économie sociale, j'achète!

Partenaires municipaux et paramunicipaux :

**Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM)
Ville de Montréal**

Partenaire principal : Comité d'économie sociale de l'île de Montréal (CÉSÎM) (comité-conseil de la Conférence régionale des élus [CRÉ] de Montréal)

Partenaires de l'économie sociale : 26 entreprises de différents secteurs

Autres institutions publiques participantes : Commission scolaire de Montréal, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Collège Ahuntsic

Autres partenaires : les CDEC et CLD de Montréal, CDR Montréal-Laval, Info-Opportunités, Caisse d'économie solidaire Desjardins, Imprime-Emploi, Kaki Design Communications Marketing, Espaces temps

Personne-ressource : Danny Roy, agent de développement de l'économie sociale à la CRÉ de Montréal

www.economiesocialemonreal.net/jachete

Le CÉSÎM a rassemblé des entreprises d'économie sociale, des organisations du milieu municipal, du secteur public et des acteurs du développement territorial afin de générer des conditions propices au développement et à la consolidation des entreprises d'économie sociale du territoire montréalais.

Historique

Depuis 2008, la commercialisation des produits de l'économie sociale, notamment auprès des grands acheteurs que sont les institutions publiques, figure au nombre des priorités du CÉSÎM. En 2011, un sous-comité de travail a été constitué pour développer une stratégie de marketing qui s'arrimerait à la campagne du MAMROT *L'économie sociale, j'achète!*¹. Cette campagne comporte deux volets : mieux outiller les entreprises collectives dans l'établissement de relations d'affaires avec les marchés publics² et sensibiliser les institutions publiques à l'achat auprès des entreprises d'économie sociale.

En janvier 2012, le CÉSÎM a entrepris de sonder certaines institutions publiques afin d'identifier les possibilités et les obstacles en matière de relations contractuelles avec des entreprises d'économie sociale. L'organisme souhaitait en connaître davantage sur leurs pratiques d'approvisionnement et sur leurs perceptions de l'économie sociale. Un projet-pilote a donc été élaboré en collaboration avec les agents responsables de l'économie sociale des corporations de développement économique communautaire (CDEC), des centres locaux de développement (CLD) et de la Coopérative de développement régional (CDR) de Montréal-Laval. Par un travail de concertation, on a ensuite validé les paramètres du projet et la façon de mobiliser les acteurs montréalais de l'économie sociale.

Le projet issu de cette démarche comporte cinq axes :

1. formation et accompagnement des EÉS ;
2. mobilisation et sensibilisation des institutions publiques ciblées, en particulier des responsables des approvisionnements ;
3. organisation d'activités de « maillage » : rencontres permettant le réseautage entre les EÉS et les acheteurs des institutions publiques ;
4. promotion du projet-pilote auprès des deux publics cibles ;
5. évaluation du projet-pilote : constats, résultats, perspectives.

Sur ces bases, le CÉSÎM a fait des approches auprès de certaines institutions publiques. En parallèle, 45 EÉS montréalaises ont répondu à un appel d'intérêt. Au total, 27 d'entre elles ont été retenues au terme d'un processus de sélection, selon les critères suivants :

- volonté de développer les marchés institutionnels ;
- adéquation de leur offre de produits ou de services avec la demande des institutions ;
- capacité de l'organisation à répondre aux besoins des marchés visés.

Ces entreprises ont reçu des formations sur le fonctionnement de l'approvisionnement des institutions publiques ainsi que sur les bonnes pratiques pour répondre à des appels d'offres. Afin de démontrer leur crédibilité, un portfolio a été créé, présentant les réalisations marquantes de chaque entreprise.

¹ Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. Depuis avril 2014, ce ministère porte le nom de ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

² Ce terme réfère à l'acquisition de biens ou l'achat de services par les organisations publiques ou municipales auprès d'entreprises. Ces contrats ou ententes sont nommés « marchés publics » par le Secrétariat du Conseil du trésor (Source : <http://www.tresor.gouv.qc.ca/faire-affaire-avec-letat/les-marches-publics>).

Type d'entente et de partenariat

Dans le cadre de cette initiative, les institutions publiques s'engagent à accroître l'achat de produits et services auprès des EÉS en signant la *Déclaration d'engagement pour l'achat public auprès des entreprises collectives*³.

Elles s'engagent aussi à participer aux activités du projet-pilote. Par ailleurs, les ententes entre les EÉS et les institutions publiques se font selon les règles en vigueur pour les appels d'offres et les octrois de contrats.

Impacts et retombées

Au début de l'année 2014, le bilan de mi-parcours réalisé auprès des entreprises et des institutions concernées démontre clairement qu'un mouvement est amorcé entre les deux groupes. Plus de 175 contacts et plus de 50 contrats ont été répertoriés, dont la moitié correspondent à de nouvelles relations d'affaires.

La totalité des institutions et la moitié des entreprises de la cohorte ont conclu au moins une entente.

Une grande partie des entreprises participantes estime aujourd'hui mieux comprendre la nature des marchés publics et les processus d'appels d'offres. Elles affirment être mieux outillées pour y répondre adéquatement.

Du côté des institutions publiques, les premières actions concernant les EÉS se mettent en place, notamment avec les services des approvisionnements et des communications. Les employés rencontrés démontrent un intérêt à découvrir de nouveaux fournisseurs issus de l'économie sociale.

Enfin, l'un des éléments les plus appréciés de part et d'autre a été les rencontres suscitées par ce projet, soit dans le cadre du lancement officiel du projet ou lors de visites d'entreprises d'économie sociale.

Défis rencontrés et à venir

Ce projet-pilote a permis de lever la voile sur un certain nombre de défis à relever. Quelques-uns ont été identifiés avant le projet et d'autres sont apparus au cours de son déploiement.

Il faudra d'abord accroître la connaissance mutuelle des entreprises d'économie sociale et des institutions publiques. Pour les premières, il s'agit de bien connaître le fonctionnement et les règles en vigueur alors que les secondes ont à découvrir l'offre de biens et de services des EÉS, leur valeur ajoutée et leurs façons de travailler avec elles. Cela contribuera assurément à défaire certains mythes et permettra d'identifier des occasions d'affaires réalistes.

La complexité et l'envergure des marchés des institutions publiques constituent un autre défi de taille. Certaines actions destinées à favoriser un recours plus systématique à l'économie sociale doivent être posées à court terme ; d'autres devraient cependant être envisagées sur un horizon plus éloigné afin de permettre de modifier durablement les pratiques organisationnelles. Pour ce faire, la mobilisation de l'ensemble des acteurs sera nécessaire.

Apprentissages tirés de cette expérience

Ce projet-pilote a permis d'identifier certaines conditions nécessaires à l'accroissement des relations d'affaires entre les EÉS et les institutions publiques. Parmi ces conditions, on constate :

- l'importance de concerter les milieux de l'économie sociale et des institutions publiques avant le démarrage du projet afin d'en valider la pertinence et de sonder leur intérêt à y participer ;
- la nécessité de mobiliser les institutions publiques afin qu'elles s'engagent, tant au niveau politique qu'administratif, à mettre en place des processus durables et de nouvelles façons de faire pour l'octroi des contrats ;
- le rôle central des activités de réseautage pour identifier de nouveaux clients et des fournisseurs potentiels ;
- la pertinence d'offrir des formations permettant :
 - aux EÉS de mieux comprendre le processus d'approvisionnement des institutions publiques et les besoins à cet effet ;
 - aux acteurs du milieu municipal d'être mieux informés sur l'offre et la spécificité des EÉS. ■

³ Texte de la déclaration : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/grands_dossiers/economie_sociale/initiatives_entreprises_collectives.pdf

Les institutions publiques signataires : CRÉ de Montréal, Ville de Montréal, OMHM, Commission scolaire de Montréal, Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Collège Ahuntsic

Bon nombre de projets structurants qui favorisent le développement économique et le mieux-être des populations sont le fruit d'alliances entre des municipalités et des acteurs de l'économie sociale. Les domaines investis sont variés (gestion des matières résiduelles, récréotourisme, développement culturel, infrastructures collectives, etc.), mais dans tous les cas, on mise sur le potentiel des communautés pour trouver une réponse novatrice aux besoins recensés.

Cette série de fiches présente des expériences innovantes de partenariats entre des entreprises d'économie sociale et des administrations municipales. Destinées à inspirer les décideurs du monde municipal et les réseaux d'économie sociale dans le déploiement de nouvelles façons de faire en matière de services aux collectivités, elles constituent les premiers éléments d'une recension qui pourrait s'élargir. Le contenu de ces fiches pourrait aussi éventuellement être réinvesti dans le cadre de différentes activités de diffusion et de transfert.

Le bref recueil de pratiques qu'elles composent est donc un outil appelé à évoluer au fil du temps, dans sa forme, dans son contenu et dans sa finalité.

Une analyse synthèse a également été produite et présente, entre autres, des ingrédients de réussite, tirés des apprentissages réalisés à travers les douze cas étudiés. Cette synthèse est notamment disponible sur le site Internet du TIESS.

La publication de cette fiche s'inscrit dans les suites du Forum Économie sociale et municipalités, tenu à Longueuil le 29 avril 2014 et organisé conjointement par le TIESS et le Chantier de l'économie sociale, en collaboration avec le Pôle de l'économie sociale de l'agglomération de Longueuil.



www.tiess.ca
info@tiess.ca